

Europe Solidaire Sans Frontières > Français > Moyen-Orient & Afrique du Nord > Maroc & Sahara occidental > Sahara occidental > **Maroc : des militants sahraouis condamnés à de très lourdes peines**

# Maroc : des militants sahraouis condamnés à de très lourdes peines

mardi 19 février 2013, par [CORELSO](#) (Date de rédaction antérieure : 17 février 2013).

## UN PROCES INIQUE ! UN VERDICT SCANDALEUX !

Des militants sahraouis condamnés à de très lourdes peines, jusqu'à la perpétuité, par le tribunal militaire de Rabat

Détenus depuis novembre 2010 à la prison de Salé (près de Rabat), les 24 militants sahraouis, tous des civils, ont été jugés par un tribunal militaire en violation du droit international et même de la législation marocaine.

Leur procès, « *vicié à la base* » selon Amnesty International, s'est déroulé du 8 au 17 février. Malgré le déchaînement de la presse au Maroc qui les présentait comme des criminels et malgré la forte présence policière jusque dans la salle d'audience, les militants sahraouis ne se sont pas laissés intimider et ont imposé leurs témoignages au tribunal. Accusés de crimes qu'ils n'ont pas commis, ils ont décrit et dénoncé leur enlèvement, les humiliations, tortures et traitements inhumains, les pressions psychologiques, les procès-verbaux fabriqués ou falsifiés...

La violence des traitements subis et le refus par le tribunal de faire pratiquer des examens médicaux pour prouver les sévices n'ont pas eu raison de leur dignité, ni de leur idéal de liberté. Déniant la compétence de ce tribunal militaire, qui « *est contraire aux normes d'équité reconnues au plan international* » (Amnesty International), ils ont chanté à la face des juges l'hymne du Front Polisario et exprimé leur volonté de poursuivre leur lutte contre la colonisation marocaine et pour l'autodétermination du peuple sahraoui.

Ils ont rendu un hommage appuyé à leurs familles qui les soutiennent en manifestant jusque devant le tribunal, à leurs défenseurs mais aussi aux organisations internationales et marocaines (AMDH) des droits de l'Homme, aux nombreux observateurs internationaux et aux représentants d'ambassades qui ont tous été fortement impressionnés par leur détermination.

**Le 17 février, le tribunal militaire les a condamnés à de très lourdes peines de prison : 9 à perpétuité, 4 à 30 ans (dont Ennâama Asfari co-président du CORELSO), 7 à 25 ans, 2 à 20 ans.**

Au déchaînement médiatique partisan au Maroc répond le silence médiatique en France !

Le verdict scandaleux du 17 février doit être dénoncé par les gouvernements, les partis, les syndicats et les associations des droits de l'homme.

Le mouvement de solidarité avec la lutte du peuple sahraoui doit renforcer la mobilisation. Il faut dès maintenant briser le silence des principaux médias français et obtenir du gouvernement qu'il cesse enfin de soutenir les thèses marocaines et s'engage pour la mise en œuvre du droit à l'autodétermination et l'extension du mandat de la Minurso à la surveillance des droits de l'Homme au Sahara occidental.

**Le Comité pour le Respect des Libertés et des Droits humains au Sahara Occidental  
(CORELSO)**

Paris le 17 février 2013

---